

Assemblée Générale 2015



LE RELECQ KERHUON



Convocation Assemblée Générale 2015



Madame la Présidente, Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous inviter à

L'Assemblée Générale du comité du Finistère qui se tiendra le

Samedi 6 Juin 2015

**A la salle des fêtes de l'Astrolabe
Rue Jean Zay 29480 le Relecq Kerhuon**

- 8h30-9h30 Pointage des délégués.
9h30. Assemblée Générale Ordinaire
Intervention des Personnalités
Allocution du Président
Rapport de la commission de contrôle
Élection au Comité Directeur 2 postes à pourvoir
Élection des représentants du Comité à L'AG fédéral (pour les Associations du championnat ligue 1/2 et départemental)
Adoption du procès - verbal de L'AG 31Mai 2014 à Pleuven
Adoption des rapports d'activités.
Rapport financier.
Rapport des vérificateurs aux comptes.
Budget prévisionnel.
Nomination des vérificateurs aux comptes
Résultats des élections (Comité et AG Fédérale)
Récompenses.
- 13h30: Repas

Conformément aux statuts, les documents pour l'A.G. vous seront transmis par voie informatique.

Je vous rappelle que la participation à l'Assemblée Générale est **OBLIGATOIRE**.

Les délégués doivent présenter leur licence et, le cas échéant, leur pouvoir à la commission de contrôle.

Ne peuvent être représentées que les associations en règle envers la trésorerie du Comité.

LES POUVOIRS REGIONAUX SONT À REMETTRE À L'AG.

(Pour les associations n'assistant pas à l'AG de la Ligue)

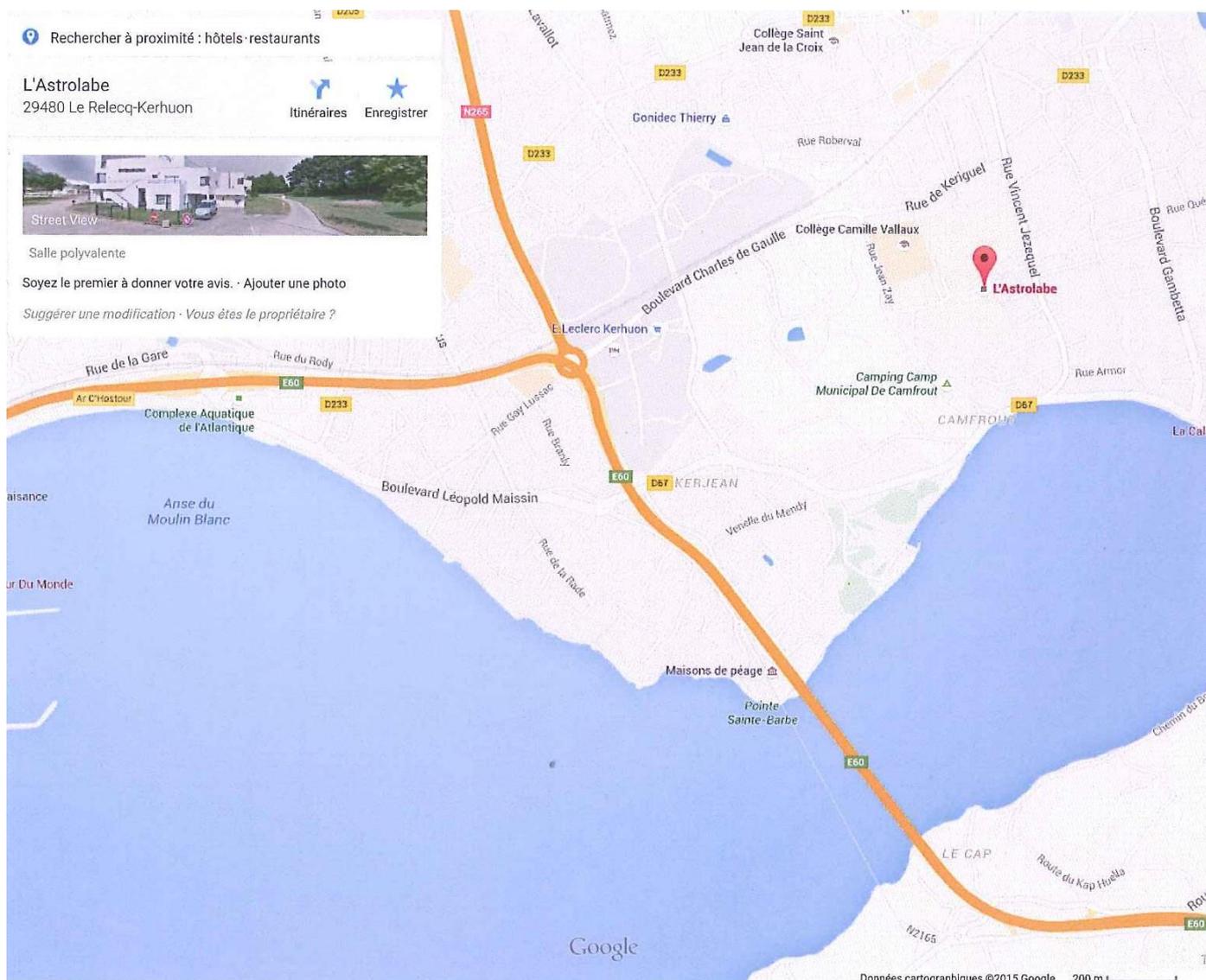
Veuillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, mes sincères salutations sportives.

Le Président du Comité

Narcisse FERRINI



PLAN D'ACCES



ASTROLABE
LE RELECQ KERHUON

SOMMAIRE

Page 2 - Ordre du jour

Page 3 - Plan

Page 4 - Sommaire

Page 5 - Liste des candidats au Comité Directeur et des représentants à l'Assemblée Générale Fédérale

Page 6 - Répartition des voix

RAPPORT DES COMMISSIONS :

Page 7 : Secrétaire Générale

Page 9 : Sportive

Page 12 : Qualification

Page 13 : Technique

Page 19 : C.D.O

Page 22 : Discipline, Statuts et Règlements

Page 23 : Salles et Terrains

Page 25 : Rapport du Trésorier

Page 26 : Budget prévisionnel

Page 27 : Dispositions financières

Page 28 : Bilan de trésorerie

Page 30 : Comptes de résultats

Liste des postes vacants au Comité Directeur

Collège Général : nombre de postes à pourvoir : 2

2 candidats

Bernard AUDREZET : Gars du Reun GUIPAVAS

Marcel PASQUET : CD Hors Association

Liste des postulants à l'Assemblée Générale Fédérale 2015

Titulaires : nombre de candidats : 2

Narcisse FERRINI (CD Hors Association)

Thierry RATEAU (CD Hors Association)

Suppléants :

Lucienne FERRINI (CD Hors Association)

Répartition des voix (total 6853)

Nom du Club	Nombre de voix	Nom du Club	Nombre de voix
Crozon	63	Pont l'Abbé BC	171
AL Plouzane	147	AS Plomelin	50
AS Ergué Armel	248	Morlaix Saint Martin Basket	195
AS Guelmeur	170	Stade Relecquois	222
AZ Ploudalmézeau	169	US Concarneau	185
BC du Kernic	35	BC Douarnenez Tréboul	117
Pleyber Christ Basket	112	PL Cavale Blanche	43
BC Saint Thégonnec	70	Plouider BB Côtes des Légendes	80
ASPTT Brest	76	Plabennec BC	152
BC Plougastel	185	UREM BC	112
BC Léonard	147	Landi BA	167
Bleuets de Guilers	234	Brest Basket Sports	8
CJ Renanais	175	BB Conquetois	62
Plouigneau Plourin BC	104	Milizac BC	97
Etendard Brest	157	Plouarzel BB	148
Etoile Saint Laurent	234	Bohars BB	67
Brest Basket 29	225	Moélan Clohars	84
FL Saint Marc	33	Saint Divy SB	74
Gouesnou Basket	201	Pleuven BC	138
Gars du Reun	292	BC du Porzay	39
Ergué Gabéric BB	79	EO Landerneau	383
Avel Santec	34	Armoric BC	39
A Pluguffan	104	Kurun Plougoulm BC	31
PL Guérin	29	SC Lannilisien	76
PL Lambézellec	18	Carhaix Basket	57
PL Sanquer	143	Plouvien BA	55
UJAP Quimper 29	346	Le Folgoët BC	92
CD Hors Association	6	Glazik PUM BASKET	35
AL Coataudon	25		

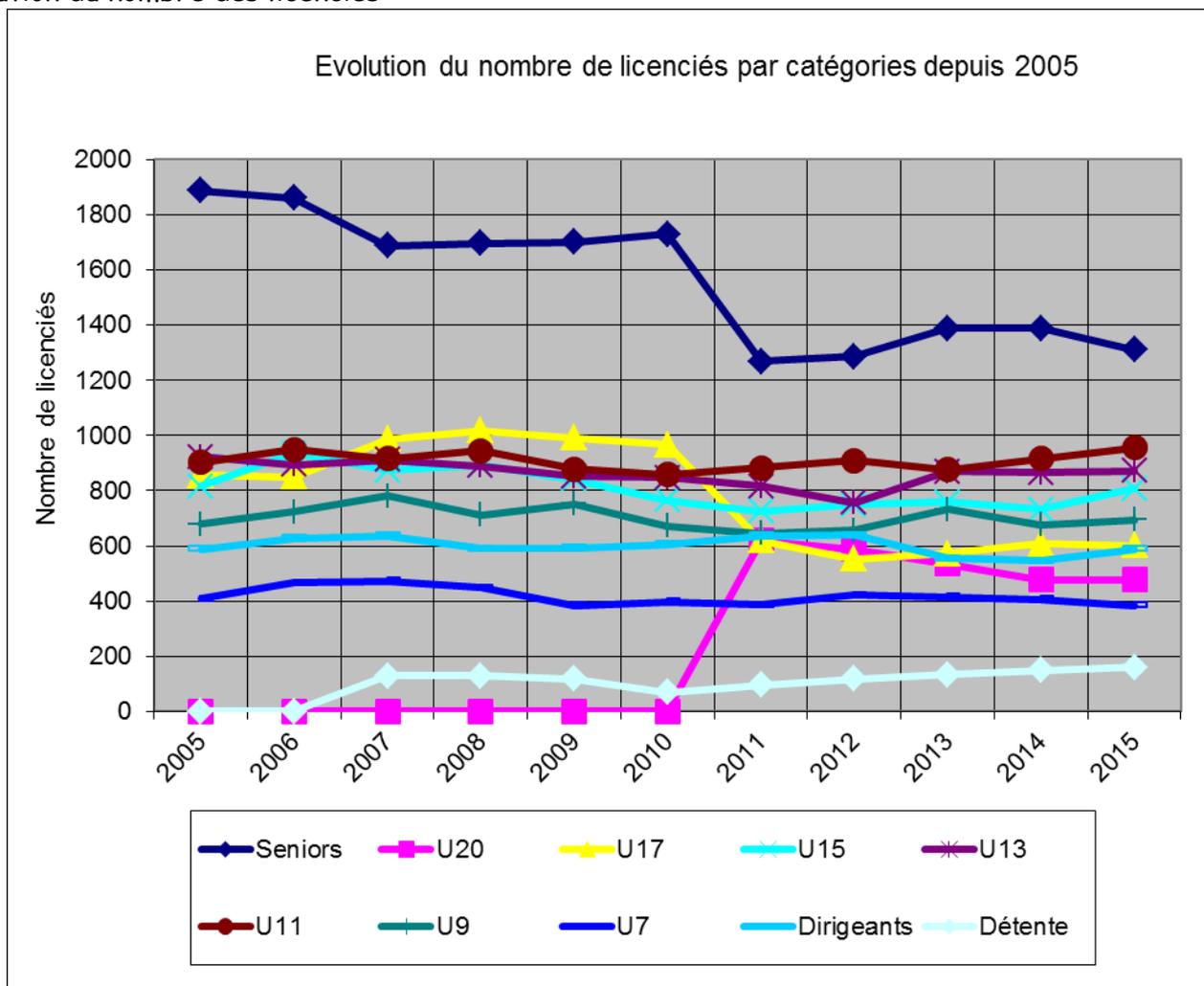
RAPPORT DE LA SECRETAIRE GENERALE

SAISON 2014 / 2015

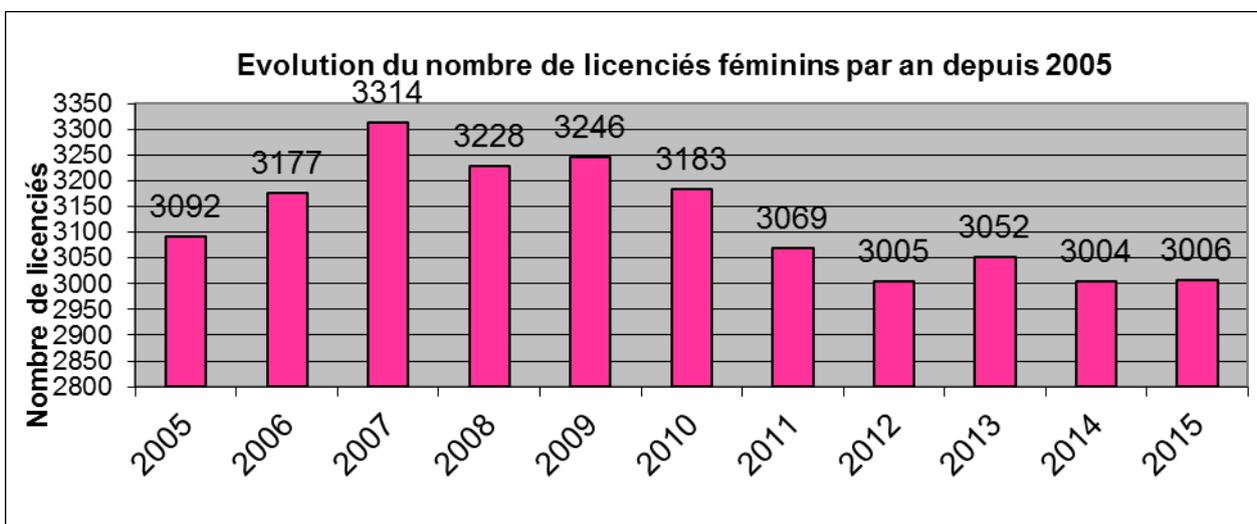
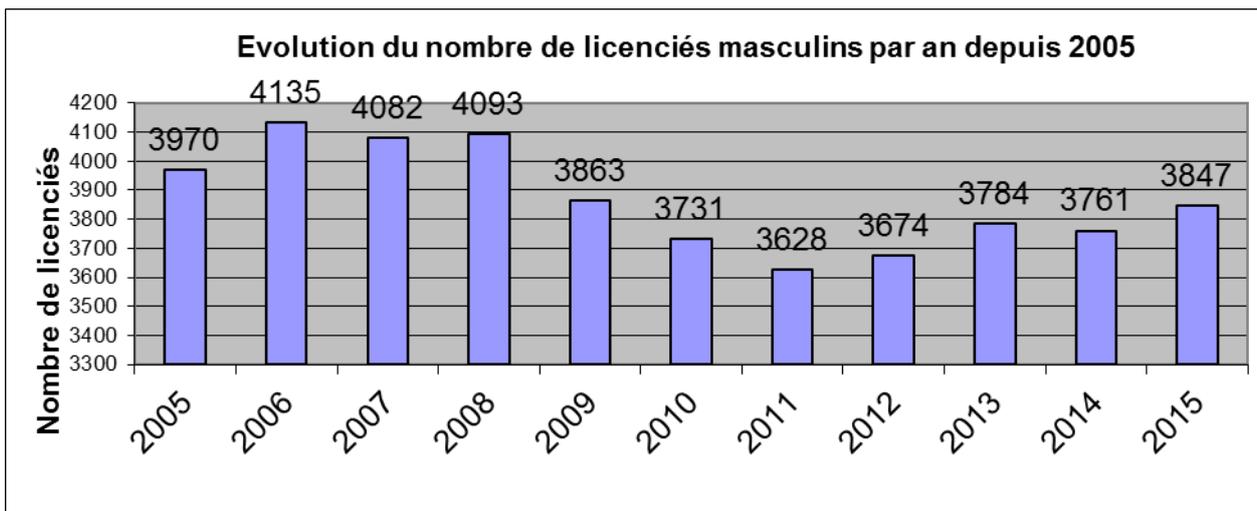
57 affiliations ont été enregistrées au sein du Comité.

Le nombre de licenciés est de 6853 au 01 mai 2015, soit une augmentation de licenciés.

Evolution du nombre des licenciés :



Année	Seniors	U20	U17	U15	U13	U11	U9	U7	Dirigeants	Détente	Total par année
2005	1887	0	856	817	923	904	679	409	587	0	7062
2006	1862	0	850	937	895	950	723	466	629	0	7312
2007	1688	0	988	875	911	916	780	473	637	128	7396
2008	1697	0	1018	892	889	944	713	448	591	129	7321
2009	1702	0	991	840	852	879	752	383	593	117	7109
2010	1730	0	967	765	848	859	672	397	606	69	6913
2011	1268	620	620	725	816	884	645	386	637	96	6697
2012	1287	588	552	749	756	910	657	421	640	119	6679
2013	1388	535	573	758	869	877	733	416	554	133	6836
2014	1388	477	608	733	866	917	677	406	545	148	6765
2015	1311	477	601	807	872	957	695	385	587	161	6853



Voici un aperçu des clubs les plus importants en nombre de licenciés :

1 EO LANDERNEAU	383	6 ETOILE ST LAURENT	234
2 UJAP QUIMPER	346	7 BREST BASKET 29	225
3 GARS DU REUN	292	8 STADE RELECQUOIS	222
4 A.S. ERGUE ARMEL	248	9 GOUESNOU BASKET	201
5 BLEUETS GUILERS	234	10 MORLAIX ST MARTIN	195

Le Comité a accordé l'organisation de 20 tournois pour cette saison.

Je vous rappelle que l'Assemblée Générale de la Ligue se tiendra le 13 juin 2015 à RENNES.
L'Assemblée Générale de La FFBB se tiendra le 17 Octobre 2015 à Nantes.

Je vous souhaite à tous d'excellentes vacances.

La Secrétaire Générale
Lucienne FERRINI

RAPPORT DE LA COMMISSION SPORTIVE SAISON 2014 / 2015

Bilan des jeunes

	U17M	U15M	U13M	U11M	U9M	U17F	U15F	U13F	U11F	U9F	Total
2004/2005	44	48	56			33	32	47			260
2005/2006	42	53	51			35	36	40			257
2006/2007	52	45	46			39	36	48			266
2007/2008	52	46	44			32	39	47			260
2008/2009	51	48	48			36	36	50			269
2009/2010	54	42	48			42	42	42			270
2010/ 2011	54	40	38			38	38	50			258
2011/ 2012	42	38	38			35	32	46			231
2012/2013	29	34	48			22	34	44			211
2013/2014	25	36	44	50	38	20	31	39	47	36	195
2014/2015	30	36	48	51	43	25	35	39	40	32	213

Vous trouverez à la fin de ce compte rendu, le règlement, les dates et l'inscription en championnat jeune pour la saison prochaine 2015 / 2016.

Bilan des seniors

Il y a eu une diminution des équipes masculines (-4) & des équipes féminines (-4).

N'oubliez pas que vous devez également indiquer si vous réengagez ou non vos équipes seniors sur le document du Comité qui vous a été envoyé.

Ce tableau tient compte des équipes à l'engagement

	2007 / 2008	2008 / 2009	2009 / 2010	2010 / 2011	2011 / 2012	2012 / 2013	2013 / 2014	2014 / 2015	Différence
Masculin	73	75	72	72	69	68	69	65	-4
Féminin	50	51	48	47	50	50	51	47	-4

Bilan des Juniors (U20)

	2012/2013	2013/2014	2014/2015	Différence
MASCULINS	16	10	9	-1
FEMININS	9	5	8	3

Le championnat des juniors masculins n'a pas posé de problème particulier du fait d'un nombre d'équipes suffisant.

Par contre, du fait d'un nombre insuffisant d'engagement d'équipes féminines il n'y aura pas de championnat U20 féminin la saison prochaine.

Résultats sportifs :

Les seniors :

En masculins, l'équipe de des Gars du Reun 2 sera champion du Finistère et accède au championnat Ligue 2 Régional.

En féminins l'équipe du BREST BASKET 29 est championne du Finistère et accède au championnat de Ligue Régionale.

Fonctionnement :

Important : le type de licence doit être inscrit sur la feuille de marque (JC1, JC2, M ou T).

Les feuilles doivent être remises au Comité pour le **mercredi 12h00 dernier délai.**

Le club organisateur est chargé de rentrer les résultats sur Internet **pour le lundi soir** dernier délai et d'effectuer l'envoi des feuilles de marque, pour toutes les catégories.

Tout report de match doit faire l'objet d'une dérogation sur FBI :
(Accord des 2 Clubs avant l'aval du CD).

La Commission Sportive sera très vigilante sur ces sujets la saison sportive prochaine (Voir dispositions financières).

- 1) Au 20 avril 2015, 18 forfaits ont été enregistrées en seniors masculins et 6 en féminines.
- 2) En ce qui concerne les pénalités (brûles, non qualifications etc.) 3 ont été infligés en féminines et 7 en masculins. Il s'agit du non-respect de la liste de brûlage et de non surclassement de joueurs.
- 3) La commission tient à rappeler que les feuilles de matchs mal remplies (n° de match, de championnat, absence de n° de licence) sont sanctionnés en seniors, sur tous les niveaux du championnat.

Rappel : 5 joueurs brûlés en jeunes
 7 joueurs brûlés en seniors

*Ces listes doivent être impérativement adressées à la commission avant le début de championnat.
En cas de blessure d'un joueur brûlé, prévenir la commission. Il sera remplacé temporairement.*

FBI
Les retards d'inscription des horaires des matchs sur FBI sont répertoriés automatiquement par le site. Attention aux retards.
Les scores sont correctement entrés sur FBI, avec encore quelques oublis

Bonnes vacances à tous

Marcel PASQUET
Président de la commission sportive CD29

Association :

Coordonnées du responsable des engagements (Nom, n° de tél)**Masculins**

Catégories	D1	D2	D3
U17			
U15			
U13			

Féminins

Catégories	D1	D2	D3
U17			
U15			
U13			

★Pour les catégories U13, confirmation de la division des équipes à engager suite aux évaluations par la Commission Technique. En 2^{ème} phase les U13 seront en poule de 8.

1^{ère} phase : Championnat d'évaluation et de qualification à la 2^{ème} phase débutant début janvier 2015 (poule de 6)

► De Fin septembre 2015 à Mi-Décembre (10 dates)

Engagement direct des équipes pour constitution des poules de **6 équipes** (matches aller/retour). Les engagements devront parvenir au Comité **le 28 Août 2015**, dernier délai (après cette date, il ne sera plus pris d'engagement).

Accession en ligue : barrages entre le 1^{er}, voire les 2^{ème} (suivant le nombre de poules et de places en région). Actuellement, une place par catégorie en région.

2^{ème} phase : D1 : les 8 meilleures équipes restantes de la 1^{ère} phase seront qualifiées, les suivantes joueront la D2 ou la D3 en fonction du nombre d'équipes et du classement.

D3 : modification de la 1^{ère} phase au vu des résultats et des réunions de secteurs.

Possibilité d'inscrire de nouvelles équipes en 2^{ème} phase uniquement pour la D3.

► Si 2 équipes d'un même club dans un même championnat, les équipes seront personnalisées dès la 1^{ère} journée.

► **Obligation** de liste de brûlés si équipes en championnat de France et/ou Région.

Nous vous demandons de bien inscrire vos équipes au niveau le + approprié afin de faciliter la constitution des groupes.

Commission Qualifications

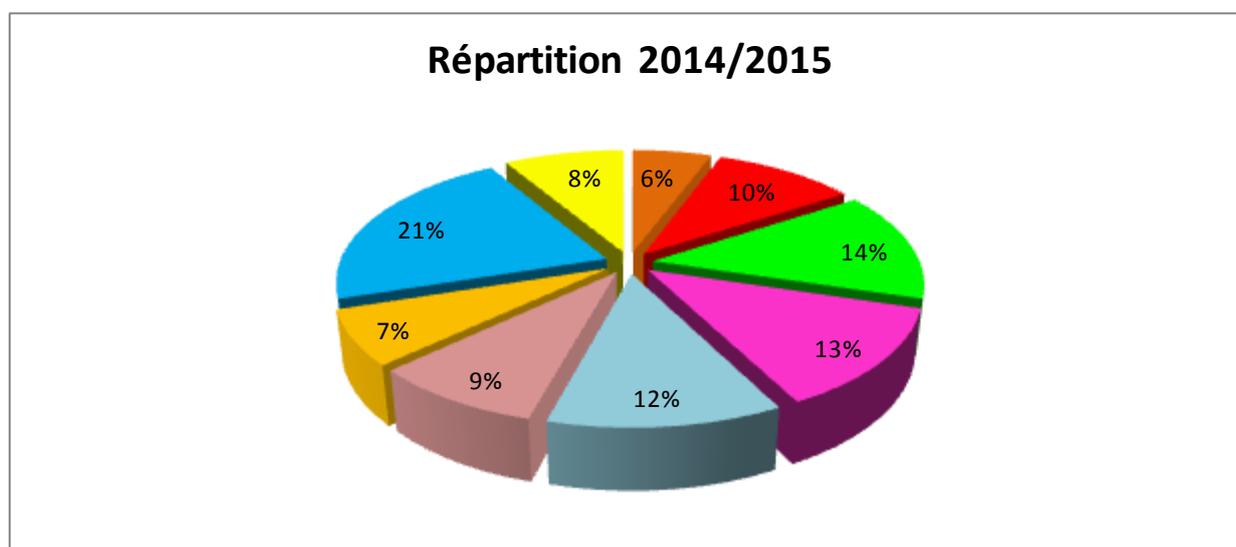
Rapport Commission de Qualification 2014/2015

Cette saison au 01/05/15 nous étions 6853 licenciés une augmentation de 88 licenciés qui nous ramène à l'effectif de 2013/2014 (+ 1.3%). Les féminines sont 3006, soit + 2 licenciées ; les masculins sont 3847, soit +86 licenciés.

Les mutations sont en nette diminution 252 joueurs (309) ,5 dirigeants (2) ,2 techniciens (5) ,1 officiel (1).

La répartition est la suivante :

U7	U9	U11	U13	U15	U17	U20	Seniors	Dirigeants
385	695	957	872	807	601	477	1472	587



En annexe vous trouverez le tableau récapitulatif des licenciés par club.

Rappel : Utilisez le seul imprimé de demande de création, de renouvellement, de mutation de licences, celui-ci doit être adressé au comité dans les 72 heures suivant la saisie des licences sur FBI.

Faites compléter l'ensemble de l'imprimé certificat médical, surclassement et surtout la partie assurance choix de l'option ou refus d'adhésion doivent être cochés et impérativement signé du joueur ou de son représentant légal

Tous les documents joints à la demande de licence : photocopie carte d'identité pour les joueurs ayant 18 ans au cours de la saison, ou 1^{ère} demande de licence d'une personne majeure devront être agrafés à celle-ci (**pas de trombones !**) Les cartons de licences ne vous seront adressés que si les dossiers sont parvenus complets au CD (certificat médical, signature du joueur : demande et assurance).

La période de mutation est désormais prolongée jusqu'au 30/06.

Merci à Christiane LE ROUX, Noël PEREZ, Ronan VIGOUROUX pour l'aide qu'ils m'ont apportée.

A la saison prochaine. Bonnes vacances à tous.

Noël LE ROUX

BILAN DE LA COMMISSION TECHNIQUE

RASSEMBLEMENT U11 à GOUESNOU

Le rassemblement U11 s'est déroulé cette année le 13 septembre 2014 dans les infrastructures du club de Gouesnou. Toutes les équipes U11 du Finistère étaient conviées afin d'ajuster les niveaux et établir les championnats.

CHALLENGE BENJAMINS à MILIZAC, le 25 Février 2015.



Le Challenge s'est déroulé le dans les infrastructures mis à notre disposition par le club de Milizac. Les U13 gars et féminines étaient convoqués pour cette finale départementale.

Résultats :

U13 F : **Chloé Macé** / Clara Bergot / Emma Ronsin

U13 M : **Hugo Coatanéa** / Robin Le Ster /Louis Poullaouec Gonidec.



HUGO COATANEA, qualifié pour la Finale Nationale



Samedi 21 Mars dernier avait lieu, à Vitré, la finale régionale du Challenge Benjamin(e)s. Au terme des 4 épreuves construites autour des fondamentaux individuels, Ce sont Lisa Dufon (ES Saint Avé) et Hugo Coatanea (Brest Basket 29) qui se sont qualifiés pour la finale nationale qui s'est tenue à Paris le 2 Mai.

Hugo a terminé à la 7^{ème} place nationale !!

Les deux jeunes bretons ont donc assisté aux finales de la Coupe de France à la Halle Carpentier, et cerise sur le gâteau, ils seront également invités à deux matchs (1/8èmes de finale) de l'Eurobasket à Lille le 12 Septembre.

PANIER D'OR à Plougastel, le 25 avril :

Il s'est déroulé sur le samedi 25 avril dans les infrastructures mis à notre disposition par le club de Plougastel Daoulas.

35 U11 M et 35 U11 F étaient convoqués sur cette finale départementale.

U 11 F : Manon LE FUR / Agathe LE FOURN / Marie KEROUX

U 11 M : Eliot BORDEUX / Romain LAOT / Ruben KRAISNIK



FÊTE NATIONALE DU MINI BASKET à ERGUE ARMEL, le 03 mai.



Cette fête s'est déroulée le dimanche 3 mai encadrée par l'équipe technique du comité départemental ainsi que par les bénévoles du club de l'ASEA.

De nombreux enfants ont pu bénéficier des ateliers encadrés par des techniciens, des jeux orientés et des conseils individualisés.

TOURNOI INTER COMITES ZONE OUEST

ci-dessous la liste des joueurs sélectionnés pour représenter le CD 29
au "Tournoi inter Comités de Zone Ouest" à Boyardville le 4, 5 et 6 avril prochain



N°	NOM	PRÉNOM	CLUB
4	BRELIVET	LOANN	UJAP
5	NAJA	EMMANUEL	BB29
6	WATTEBLED	COLAS	BB29
7	LE STER	ROBIN	ASEA
8	MORVAN	ANTONY	BB29
9	DURAND	ROMAIN	ETENDARD
10	LARVOR	ALAN	BB29
11	GUEGAN ROYAN	BRIAG	PLOUGASTEL
12	COATANEA	HUGO	BB29
13	POULLAOUEC	LOUIS	BB29
14	GONIDEC	LOUIS	BB29
14	GASTAL	KAYAN	UJAP
15	WINTER	ELIE	CJR
Entraîneur		MEVEL	DANIEL
1^{er} Assistant		L'HUILLIER	GAETAN
2^{ème} Assistant		SIMON	FRANCK CTF29

Camp été

Cet été nous organisons un camp d'été à vocation de reprise de saison, remise en forme, avec des activités liées aux activités nautiques du 24 au 28 août 2015 à ce jour 15 inscrits sur 30 possibles.....

Camp d'été Basket 29

Stage de reprise Basket-ball
5 jours de stage sur Santec et l'île de Batz

Stage du 24 au 28 août 2015
Pour les joueurs (es) nés en, 2001, 2002, 2003, 2004

30 places disponibles

Le stage se déroulera sur Santec, au Centre Nature Bon Vent, 87 rue de la Forêt 29250 (Santec - suivre le Dossén...)
Visite du site sur <http://www.evessestec.com>

Cout du stage : 250 €

Activités nautique proposées (1 séance de Char à Voile, une séance de kayak sur l'île de Batz et 1 séance de SURF à Santec) sous la responsabilité du centre nautique

Stage d'été
Comité départemental de
basket-ball

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

- 8H15 P'TIT DÉJ
- 9H30 : ENTRAÎNEMENT PAR ATELIERS
- 12H15: REPAS
- 14H00 : ½ GROUPE : ACTIVITÉ VOILE
- ½ GROUPE : JEUX DE PLEIN AIR OU PLAGE
- 17H30 : ACTIVITÉS DIVERSES
- 19H00 : REPAS
- 20H30 : TOURNOI OU MATCHS DE 2X2 OU 3X3
- 22H30 : COUCHER

5 activités sportives au programme: Basket + char à voile + surf + kayak à Batz + course d'orientation



Samedi 17 Janvier à la Salle Marcel CERDAN

Intervention de Pierre VINCENT avec les jeunes du CLE Brest & du CDE Quimper



Formation joueurs :

Suivi de formation sur les u13

Nos 2002 garçons sortent de la ligue et en zone ouest nous terminons 4^{ème}, 2^{ème} exæquo à 3 comités, mais nous nous inclinons après prolongation contre le vainqueur.



Suivi de formation sur les u12

Nos 2003 en garçons sont sur 3 rencontres gagnées contre les CD bretons et nos filles sont 2^{ème} à ce jour avec une défaite contre le CD22



Suivi de formation sur les u11

Nos stages 2004 prennent bonne allure, et nous sommes sur une équipe équilibrée en filles avec de réelles potentielles.... en garçons nous serons un peu plus juste je pense.....

CLE Brestois

Nous réunirons les parents bientôt au CD pour les entrées de la saison prochaine sur le CLE brestois

Nous aurons aussi nos stages 2003 et 2004 les 22 et 23 aout puis 29 et 30 aout

Notre prochain chantier, sera la détection des 2005 en ce début de saison 2015/2016 sur un rassemblement de journée (avec des animateurs) et sur le rassemblement u11 et u9

Stages de formations de cadre

Nous avons eu 25 animateurs dont 23 validés et 2 qui doivent être vus sur nos stages de reprise de saison pour être validés en formation initiateur, ils sont 14 et nous évaluons les stagiaires sur le CLE ou CDE.

Nous présenterons nos dates de stages quand nous aurons calé les dates de façon définitives avec l'ETR...

Championnat U9 & U11

Comme tous les ans, nous devons déplorer que certains clubs ne jouent toujours pas le jeu, nous retrouvons encore des écarts de score de + de 50 points (quel intérêt !!!). Nous vous rappelons que le règlement se trouve sur le bas des feuilles de marque. Nous notons également que certains clubs entrent encore les résultats sur le site FFBB.

Cela est strictement INTERDIT pour ces 2 catégories...

Ces 2 catégories sont avant tout orientées vers la compréhension du jeu et la notion de plaisir.

En projet une révision du règlement U11 est en cours pour la division D1 (arrêt du chronomètre de jeu)

La Présidente de la Commission Technique
Anne MADEC
Le C.T.F.
Franck SIMON

COMMISSION DES OFFICIELS

En juin dernier à la demande du Président du Comité Départemental, je reprenais les commandes de la CDO29 suite au départ vers la CRO de Morgane PETIT. En m'appuyant sur l'équipe existante, il n'était pas pour moi question de faire une révolution de fonctionnement mais bien de continuer les actions de formation mise en place et d'assurer, avec les moyens disponibles, à la couverture des rencontres.

C'était sans compter sur la mise en place de la nouvelle charte de l'officiel dont l'accouchement aura considérablement perturbé cette saison 2014-2015. La volonté « de mettre l'officiel au cœur du club » ne pouvait que rencontrer notre aval, à condition d'instaurer un dialogue constructif entre les différentes instances. Malheureusement la volonté d'imposer coûte que coûte son projet, sans tenir compte de l'existant et des spécificités régionales, a complètement pourri le débat et cette charte se traduira par un surplus d'obligations et de saisies pour les clubs, une méthode et un suivi de formation à charge des CDO et CRO.

Pour ce qui concerne l'échelon départemental, les seuls championnats à désignation d'arbitres obligatoires sont uniquement les championnats d'accession au niveau régional soit la PRM et PRF. Tous les autres championnats départementaux devront être couverts par les « Arbitres CLUB ». Concernant les tables de marque elles devront être assurées par des « OTM CLUB » dûment validés et ceci sur l'ensemble des championnats départementaux et régionaux ainsi que sur la NF3. Les formations de ces « OFFICIELS CLUB » se font soit par e-Learning soit via les écoles d'arbitrage des clubs. A partir de la prochaine saison, la CDO n'interviendra plus sur les formations OTM (formations de base, de niveau régional ou Championnat de France à valider en e-Learning et pour ces 2 derniers niveaux des évaluations pratiques de compétence CRO).

Coté arbitre, la CDO continuera les formations à la préparation de l'examen départemental mais avec une validation théorique par e-Learning. Ceci implique donc une démarche et un investissement personnel du stagiaire beaucoup plus importante.

Les grands principes de cette charte :

- ✓ 1 équipe engagée dans un championnat à désignation d'arbitres obligatoire engendre un débit de 40 pts (+ 20 pts par équipe à désignation d'OTM obligatoire en Championnat de France)
- ✓ Chaque officiel diplômé rapporte 1 point de crédit par désignation pour ses 10 premières désignations et 1.25pts de crédit à partir de la 11^{ème}.
- ✓ Un officiel club rapporte 5 pts de crédit maximum pour un minimum de 11 rencontres enregistrées sur FBI au cours de la saison.
- ✓ Un crédit bonus de 5 pts de fidélisation pour chaque officiel de + de 5 ans dans le club.
- ✓ Un crédit de 10 pts pour une école d'arbitrage de niveau 2.

A l'arrivée, les points de crédits doivent compenser les points de débits en fonction du nombre d'équipe. Si crédit supérieur au débit, acquisition de « points passion » d'une valeur de 0,50€ le point pour des achats à la boutique FFBB. Si débit supérieur au crédit, pénalités financières (valeur du point suivant le plus haut niveau d'évolution de l'équipe du club) à verser à l'usage exclusif de la FFBB.

Vous avez tous compris qui est la grande gagnante de cette nouvelle charte.

Revenons au bilan de cette saison 2014-2015. Avec près de 90 arbitres finistériens enregistrés, dont une quarantaine mis à disposition de la LIGUE et du Championnat de France, nous savions que la saison serait compliquée pour couvrir 21 rencontres par WE. Nous ne nous trompions pas car, force est de constater, une dégradation très forte de l'assiduité de nos arbitres. Après un rappel des règles de savoir vivre et de respect envers les clubs et leurs collègues à la mi saison, nous avons constaté un léger mieux pendant 2 à 3 semaines mais nous sommes vite retombés dans nos travers.

Avec beaucoup trop de rencontres sans ou avec un seul officiel, le bilan est effectivement peu reluisant. La mise en place d'une demande de justification adressée à chaque officiel absent n'a malheureusement pas eu l'effet escompté car la majorité n'a pas daigné y répondre. Beaucoup trop de laxisme de la part de certains qui honorent leur désignation quand ça leur chantent, sans prévenir, ou à la dernière minute, le répartiteur et encore plus rarement leur collègue. Chose que je n'avais encore jamais vu, c'est de laisser son jeune collègue sans moyen de locomotion sur le bord de la route après avoir pris l'engagement de le véhiculer.

Conséquence de l'irresponsabilité de certains, une démotivation et un ras le bol des autres. **ETRE ARBITRE C'EST UN ENGAGEMENT ENVERS SON CLUB, SES COLLEGUES, LE COMITE ET SON REPARTITEUR.**

Merci à tous ceux qui ont joué le jeu, jusqu'au bout de la saison, à tous ceux qui ont assuré leur engagement dans le respect des clubs et de leur collègues. Bravo aussi à la majorité de nos jeunes arbitres qui se sont retrouvés seuls trop souvent.

Il est clair que si le COMITE me renouvelle sa confiance pour diriger la CDO,

« certains arbitres feront l'objet d'une attention particulière et si reconduction il y a, la première erreur ne sera pas pardonnable. »

Coté formation, petit succès pour les formations OTM et arbitres du samedi matin avec moins d'une dizaine de candidats dans chaque formation. Les validations e-Learning sont encore en cours pour certains, terminées pour d'autres. Les évaluations pratiques des arbitres ont eu lieu en partie sur le tournoi de CONCARNEAU et sur les rencontres de Jeunes du Gouesnou basket pour les OTM. Ceux qui n'ont pu être vus sur ces 2 rendez-vous seront évalués en pratique en début de saison.

Pour 2014-2015, la CDO29 compte une soixantaine d'OTM mis en totalité à la disponibilité de la Ligue de Bretagne. Les nouvelles grilles de désignation vont désormais, pour une grande majorité d'entre-eux, les cantonner à officier dans leur club sans aucun rapport avec leur actuel niveau d'évolution. Ceci ne sera sûrement pas sans conséquence dans les années futures.

Coté formations jeunes arbitres 14-16 ans, une bonne participation sur l'ensemble des stages malgré des plannings chamboulés et un exil vers le secteur de MORLAIX lié à la fermeture pour des questions de mises aux normes de notre base habituelle du CONQUET. Avec la mise en place de la nouvelle charte, cette formation restera un complément aux écoles d'arbitrage de niveau 1 et à la disposition des jeunes des clubs sans écoles d'arbitrage.

Coté renouvellement de ses cadres, la CDO a engagé, sous l'égide de Najjib, 3 jeunes formateurs en formation, via un suivi interne de leurs interventions et la participation aux stages de formation de Formateur organisée par la CRO. Bienvenue donc à Maureen, Lucas et Dorian.

Merci à tous les intervenants sur les différentes formations. Un merci particulier à Vincent qui assure le suivi des stagiaires et une bonne partie du secrétariat de la commission. Merci aussi à RONAN et Lucienne pour le suivi des arbitres.

Bonne vacances à tous, et rendez-vous dès septembre pour une saison où je l'espère nous pourrons nous intéresser beaucoup plus au basket et à ses officiels, même si les nouvelles obligations de la charte vont nous conduire à adapter nos formations et générer un suivi administratif engendrant un surplus de travail pour les bénévoles dans les clubs et les membres de la CDO.

B.AUDREZET

Responsable CDO 29

Commission SR & Discipline : Saison 2014 -2015

En 2013, je commençais mon discours par cette phrase : « *Les terrains de basket doivent rester des lieux de convivialité sur lesquels l'esprit sportif doit rester prédominant* ».

Je dirai que pour la saison écoulée, je peux réitérer encore ces propos.

Sur les 4 dossiers disciplinaires ouverts, les 4 concernaient des faits de violences : verbales, comportementales.

Exemples :

- N°1 : Une personne dans le public qui adresse des propos agressifs, véhéments à un arbitre
- N°2 : un match arbitré par 1 seul arbitre ; cet arbitre a rédigé un rapport en citant des joueurs, et qui faisait état d'insultes, de comportements provocateurs, de regards agressifs → dossier classé sans suite par la Commission au vu des nombreuses divergences et contradictions dans les rapports et témoignages des protagonistes : impossible de statuer
- N°3 : 4 FT → Commission le 20/05/2015
- N° 4 : → FD après match a été mise à un joueur : ce n'est pas recevable : la FD concerne uniquement un fait de match : à nouveau il y a eu tout au long du match : contestations arbitrales, insultes : antécédents existants entre l'arbitre et le capitaine d'une des équipes → dossier en cours

Il est vrai que les enjeux d'une rencontre, peuvent engendrer de la nervosité sur un terrain, mais pourquoi insulter et menacer les arbitres ?

Comment susciter des vocations de jeunes arbitres face à des adultes aussi peu responsables ?

Quelle vision du Basket est affichée dans les salles, face à des joueurs qui insultent un arbitre ?

Une fois de plus, le travail de vous tous dirigeants est essentiel au sein de vos équipes pour relayer les mots RESPECT et TOLERANCE des autres.

Je tiens à ajouter un point de vue personnel : J'ai arbitré au sein de mon club tous les matches U17 : excellent comportements des jeunes, bon état d'esprit : à chaque fois je l'ai signalé aux joueurs et aux coaches.

**Je remercie pour leur participation active mes collègues de la Commission de Discipline :
Yvon TANGUY- Claude BRISELET et Daniel DELESTRE**

Merci pour votre écoute et bonnes vacances à tous

Jocelyne CAROFF

COMMISSION DEPARTEMENTALE SALLES, TERRAINS & EQUIPEMENTS

Saison 2014 / 2015

Le Finistère compte 115 salles où se déroulent des compétitions de basketball, dont, classées :

- 85 en H1 (départemental et régional) ;
 - 15 en H2 (pré-national, qualificatif championnat de France, NM2, NM3, L2, NF1 NF2, NF3) ;
 - 2 en H3 (NM1, LFB, Pro A, Pro B)
- 13 non référencées (jeunes, minibasket).

Certaines salles (notamment à Brest), sont en cours de classement, ou vont l'être prochainement.

N.B. Ne répondant pas actuellement aux exigences H3, l'Aréna à Brest est classée H2. La salle Avel Sport de Plougastel-Daoulas peut être classée H2 car l'affichage des 24 s. est installé. Une nouvelle salle est en cours de construction à Milizac.

Nouveaux tracés

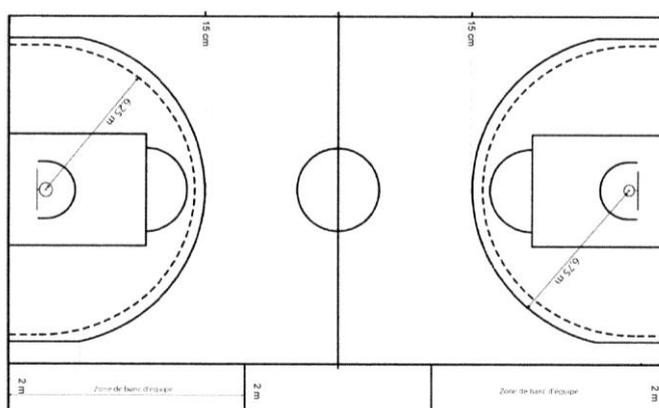
L'échéancier arrive à terme et tous les niveaux de jeu (Championnats de France Jeunes, Championnats Régionaux et Départementaux) sont impactés par cette réglementation. Le 1 septembre prochain, toutes les salles devront donc être en conformité, notamment en ce qui concerne les nouveaux tracés et, pour les salles classées H2, être équipées de l'affichage des 24 secondes avec l'option de la « Remise à 14 secondes tournant ».

Dans le cas contraire, les groupements sportifs ne pourront pas y accueillir leur(s) adversaire(s) et devront se déplacer sur un équipement répondant aux nouvelles dispositions réglementaires ainsi qu'à l'ensemble du règlement des salles et terrains en rapport avec leur niveau de compétition (voir les annexes suivantes : « Règlement FFBB saison 2015-2016 »).

Le Comité Départemental du Finistère a décidé, lors de sa séance du 6 mai dernier, de rendre obligatoire les nouveaux tracés à partir du 1 septembre 2015 pour TOUS les championnats départementaux.

Si votre salle n'est pas conforme pour le début de championnat 2015/2016, merci d'en avertir le Comité Départemental qui statuera au cas par cas.

Peu importe qui effectue les nouveaux tracés, ils doivent être conformes, avec, notamment, la présence des traits de 15 cm face à la table de marque au niveau de la ligne des 3 points à 6,75 m, ainsi que les lignes de 2 m délimitant les bancs d'équipes. Une fois effectués, après contrôle par la commission départementale, ils seront validés par la commission régionale Salles & Terrains.



D'autre part, pour éviter toute contestation d'arbitrage, les lignes de fond du basket (en rouge) doivent joindre les lignes de surface de but (en jaune) du handball, lorsque les deux terrains se superposent.

Non :



Oui :



Hauteur des cercles

Les cercles doivent être à 3,05 m (3050 mm \pm 6 mm) du sol. Peu de cercles sont à hauteur réglementaire. Il convient donc de la vérifier régulièrement.

Sécurité

Rappels : la réglementation sur les E.P.R. (Etablissements Recevant du Public) impose une périodicité de visite de la commission de sécurité en fonction de sa catégorie. Elle varie de 3 à 5 ans (certaines, classées 5^{ème} catégorie, n'étant pas soumises). De même, les buts doivent être vérifiés tous les 3 ans. Beaucoup de propriétaires de salles (essentiellement des communes) ne nous communiquent pas systématiquement ces procès-verbaux. A ma connaissance, beaucoup de salles ne satisfont pas à ces obligations. Ont-ils été réalisés mais non transmis ou n'ont-ils pas été réalisés ? (Annexe II). Merci de vous renseigner auprès de vos mairies pour qu'elles me les fassent parvenir et que, le cas échéant, je puisse leur faire un courrier pour les réclamer. Il en va de la sécurité de tous, joueurs, accompagnateurs et spectateurs. Cette saison, un club a été interdit de compétitions dans sa salle pour cause d'un P.V. de sécurité avec « Avis défavorable » et d'un but qui « ne répond pas aux exigences de sécurité ».

Modifications

Je remercie les clubs qui ont répondu à l'audit lancé récemment par la FFBB (2015-03-30-4-Questionnaire Type (audit) –DHO VFN ;doc). Je remarque que certaines salles ont les nouveaux tracés, mais qui n'ont pas été communiqués.

N'oubliez pas d'informer la commission, soit par le Comité Départemental, soit directement à moi-même, pour toute modification de tracés et/ou d'équipement afin d'en établir un avenant.

Pour info, ci-dessous le dernier tableau récapitulatif de la CFSTEA à mi-mai 2015 :

Salles FBI	7697
Total Salles Classées	3847
Total Salles NREF	3852
Salles Désignées	5014
Salles désignées / Classées	3006
Salles désignées / NREF	2008
% Salles désignées / Classées	60%
% Salles désignées / NREF	40%

Je reste à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires.

N'hésitez pas à me contacter à cette adresse : cdste.29@gmail.com

Bonne saison 2015/2016 à tou(te)s.

Claude Briselet

Comité du Finistère
de Basket-Ball
Commission
Salles & Terrains

Rapport du Trésorier

Vous trouverez le bilan comptable dans les pages suivantes.

Cette année le Comité a décidé de changer un peu le système des péréquations d'arbitrage :

Les clubs se verront remboursés à la hauteur de 38,50 euros par match et arbitres qui ne se seront pas déplacés.

Exemple

Le club paie la somme de 1040,00 euros en début de saison, puis 2 cas de figure :

- ⇒ Un arbitre ne se déplace pas, le CD reversera au club la somme de 38.50 euros.
- ⇒ Deux arbitres ne se déplacent pas, le CD reversera au club la somme de 38.50 euros x2 soit 77,00 euros.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'aident pour la trésorerie.

Thierry RATEAU

Rapport des Commissaires aux comptes

Monsieur le Président,

Nous soussignés Patrice LAMOUR, secrétaire du Basket Ball Conquétinois n°VT530131 et Yvon DENIEL, Président des Arzelliz de Ploudalmézeau licence VT 640011, certifions avoir contrôlé les comptes du Comité Départemental du Finistère de Basket Ball arrêtés au 31 mars 2015 pour l'exercice 2014/2015 le samedi 11 Avril 2015.

Nous certifions que tous les flux financiers sont exacts et toutes les pièces comptables ont été présentées.

Sportivement

Patrice LAMOUR
Yvon DENIEL
Commissaires aux comptes

Dispositions Financières

Saison 2015-2016

	2014/2015	2015/2016
● Affiliation des groupements sportifs		
Affiliation départementale -50 licenciés	184.00	186.00
Affiliation départementale +50 licenciés	259.60	261.60
Affiliation régionale -50 licenciés	260.05	261.05
Affiliation régionale +50 licenciés	351.45	352.45
Affiliation fédérale -50 licenciés	286.05	287.05
Affiliation fédérale +50 licenciés	388.45	389.45
Affiliation nouvelle gratuite, hors le montant d'un abonnement (-50 licenciés) ou de deux abonnements (+50 licenciés)		
Affiliation Union d'Associations, gratuite (hors le montant d'un abonnement)	75.60	75.60
● Arbitrage		
Péréquation arbitrage (PRM; PRF) (Modification)	720.00	1040,00
● Engagements		
Engagement jeune (U17 ; U15 et U13)	65.00	65,00
Engagement (U11 et U9)	19.00	19,00
Engagement senior et U20	90.00	90,00
● Imprimés		
Demande de licence « T » ou lettre de Mutation	4.00	5,00
Dossier de rencontre internationale	11.30	11,30
Duplicata de licence	3.00	3,00
● Licences/Assurances		
Technicien, Officiel, Dirigeant	31.20	32,70
Joueur sénior et U20	47.80	49,30
Joueur U17	47.80	49,30
Joueur U15	37.10	38,60
Joueur U13	36.35	37,85
Joueur U11	28.95	30,35
Joueur U9	28.95	30,35
Joueur U7	24.65	26,15
Joueur loisir	37.80	39,30
Licence AS CTC (joueur senior, U20 et U17)	24.00	24,00
Licence AS CTC (joueur U15)	12.00	12,00
Licence AS CTC (joueur U13)	Gratuit	Gratuit
Licence AS CTC (Officiel)	Gratuit	Gratuit
Assurance FFBB (option A)	3.70	3,70
Assurance FFBB (option B)	9.50	9,50
Assurance FFBB (complémentaire C)	0.50	0,50
Contact basket 3x3 saisons complète	9.00	9,00
Contact basket 3x3 saison estivale	6.00	6,00
Contact basket 3x3 tournoi	3.00	3,00
Contact commercial dont assurance 3 euros (Nouveauté)	0.00	10,00
Contact droit commercial (Nouveauté)	0.00	1,00
Contact basket passion	2.00	2,00
● Mutations		
Technicien - Officiel	71.00	74,00
Joueur U16 à Senior	128.00	131,00
Joueur U15	84.00	87,00
Catégories autres + Dirigeant	Gratuit	Gratuit
● Pénalités Financières		
Absence Assemblée Générale Départementale	110,00	110,00
Absence de réunion de secteur	20,00	20,00
Absence de n° de licence ou erreur n° de licence (pénalité par licence) (Modification)	10,00	10,00
Changement d'horaire/date sans dérogation sur Fbi	32,00	32,00
Feuille de marque incomplète, perte, photocopie, retard	13,00	13,00
Forfait général seniors, U20 et U17 (avant parution calendrier)	190,00	190,00
Forfait général seniors, U20 et U17 (après parution calendrier)	70,00	70,00
Forfait partiel seniors, U20 et U17	0,36	0,36
+Frais de déplacement (AR) des arbitres désignés (PRM ; PRF)		
Ouverture de dossier disciplinaire	300,00	200,00
Pénalité financière suite au dossier disciplinaire (Modification)		Suivant dossier
Communication de dossier disciplinaire	50,00	50,00
Non enregistrement des horaires sur Internet 21 jours avant la rencontre (Senior et U20) (Modification)	20,00	20,00
Non enregistrement des résultats sur Internet, le lundi soir (tout championnat senior)	10,00	10,00
Non qualification joueurs seniors, U20 et U17	112,00	112,00
Non qualification joueurs U15 et U13	43,00	43,00
Non qualification dirigeants/accompagnateurs pour toutes les équipes à partir de U13 (Modification)	43,00	43,00
Utilisation d'une salle non classée FFBB	41,00	41,00
Réclamation	75,00	75,00
● Autres		
Pouvoir Assemblée Générale de la Ligue (par tranche de 50 licenciés)	10,00	10,00
1Remboursement indemnité kilométrique	0,36	0,36
Repas	20,00	20,00

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/03/2015			31/03/2014
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	4 273	4 273		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	114 337	84 260	30 077	35 794
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	15 983	15 600	383	527
	Autres immobilisations corporelles	88 933	78 294	10 639	14 151
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	35		35	35	
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (II)	223 562	182 428	41 134	50 506	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	335		335	414
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)					
Créances clients et comptes rattachés	40 963		40 963	27 082	
Autres créances	1 455		1 455	4 805	
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	83 143		83 143	83 143	
DISPONIBILITES	76 466		76 466	81 001	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	975		975	1 067
	TOTAL (III)	203 337		203 337	197 512
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)	426 898	182 428	244 471	248 018	

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/03/2015	31/03/2014
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	153 671	159 048
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	(2 795)	(5 377)
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des capitaux propres		150 875	153 671
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	74 066	76 428
	Dettes fiscales et sociales	19 443	17 478
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	86	441	
Produits constatés d'avance (1)			
Total des dettes		93 595	94 347
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		244 471	248 018
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(2 795,43)	(5 376,71)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		93 595	94 347
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/03/2015

31/03/2014

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	920		920	2 332
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	2 299		2 299	2 949
	Montant net du chiffre d'affaires	3 219		3 219	5 281
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			37 160	37 377
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits			28 916	28 850
	Total des produits d'exploitation (1)			69 296	71 508
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			183	795
	Variation de stock			79	160
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			50 670	53 768
	Impôts, taxes et versements assimilés			4 362	4 392
	Salaires et traitements			56 953	56 974
	Charges sociales du personnel			22 248	22 431
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			10 171	10 514
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations					
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges					
	Total des charges d'exploitation (2)			144 665	149 034
	RESULTAT D'EXPLOITATION			(75 369)	(77 526)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		31/03/2015	31/03/2014
RESULTAT D'EXPLOITATION		(75 369)	(77 526)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée	396 251	394 639
	Perte supportée ou bénéfice transféré	332 741	330 755
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	6	7
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 449	3 042
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	3 456	3 049
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER		3 456	3 049
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(8 404)	(10 593)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	5 608	5 241
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	5 608	5 241
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		25
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		25
RESULTAT EXCEPTIONNEL		5 608	5 216
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS		474 611	474 437
TOTAL DES CHARGES		477 406	479 813
RESULTAT DE L'EXERCICE		(2 795)	(5 377)
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/04/2014	12	01/04/2013	12	Variations	%
	31/03/2015	mois	31/03/2014	mois		
Total des produits d'exploitation	69 296		71 508		(2 212)	
Ventes de marchandises	920		2 332		(1 411)	
Ventes de marchandises FRANCE	920		2 332		(1 411)	
VENTE DE MATERIEL	920		2 332		(1 411)	
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux	2 299		2 949		(650)	
Production vendue Services FRANCE	2 299		2 949		(650)	
PRODUIT ACTIVITES ANNEXES	1 024		533		491	
PUBLICITE	1 275		2 416		(1 141)	
Montant net du chiffre d'affaires	3 219		5 281		(2 062)	
Subventions d'exploitation	37 160		37 377		(217)	
SUBVENTIONS DIVERSES	13 160		11 752		1 408	
SUBVENTION C.L.E.	11 000		10 625		375	
SUBVENTION CNDS	13 000		15 000		(2 000)	
Autres produits d'exploitation	28 916		28 850		66	
DROITS D'ENGAGEMENT	28 916		28 850		66	
Total des charges d'exploitation	144 665		149 034		(4 369)	
Achats de marchandises	183		795		(612)	
ACHATS DE MATERIEL	183		795		(612)	
Variation de stocks de marchandises	79		160		(81)	
VARIAT.STOCK MARCHANDISES	79		160		(81)	
Autres achats et charges externes	50 670		53 768		(3 098)	
ELECTRICITE	3 573		3 084		489	
PRODUITS D'ENTRETIEN	186				186	
PETIT EQUIPEMENT	1 823		1 090		733	
FOURNITURES DE BUREAU	860		1 728		(868)	
FOURNITURES SPORTIVES	575		907		(332)	
LOCATION COPIEUR MINOLTA	2 108		2 103		5	
LOCATION VEHICULE	2 640		615		2 025	
CHARGES LOCATIVES	522		498		23	
REPARATION MAT.ET OUTILL.	1 082		1 331		(249)	
MAINTENANCE	968		1 021		(54)	
ENTRETIEN LOCAUX	1 652		466		1 187	
ENTRETIEN MAT.INFORMATIQUE	737				737	
ASSURANCES DIVERSES	511		931		(420)	
DOCUMENTATION			74		(74)	
FORMATIONS	420				420	
HONORAIRES	3 567		3 480		87	
PUBLICITE	454		2 343		(1 888)	
MANIFESTATION RASSEMBL.	280		1 966		(1 686)	
CADEAUX-DOTATIONS CLUBS	2 671		3 547		(876)	
AIDES AUX CLUBS S.S.L.	1 300		1 600		(300)	
DONS-POURBOIRES			5		(5)	
VOYAGES ET DEPLACEMENTS	13 410		18 142		(4 732)	
FRAIS DE RECEPTION	2 934		2 382		553	

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/04/2014	12	01/04/2013	12	Variations	%
	31/03/2015	mois	31/03/2014	mois		
FRAIS DE TELEPHONE	5 296		4 463		833	
LA POSTE	2 453		1 290		1 163	
SERVICES BANCAIRES	332		398		(66)	
COTISATIONS	314		303		11	
Impôts, taxes & versements assimilés	4 362		4 392		(31)	
FORMATION CONTINUE	361		429		(68)	
TAXE FONCIERE	3 725		3 691		34	
AUTRES IMPOTS ET TAXES	276		272		4	
Salaires et traitements	56 953		56 974		(20)	
SALAIRES BRUTS	50 605		49 960		646	
CONGES PAYES	4 829		5 690		(861)	
PRIMES & GRATIFICATIONS	1 519		1 324		195	
Charges sociales du personnel	22 248		22 431		(183)	
URSSAF	15 514		15 712		(197)	
COTISATIONS PREVOYANCE & MUTUE	780		781		(1)	
UGRR	3 313		3 278		35	
ASSEDIC	2 449		2 450		(1)	
MEDECINE DU TRAVAIL	192		182		10	
PHARMACIE			29		(29)	
Dotation aux amortissements sur immobilisations	10 171		10 514		(343)	
DOT.AMORT.IMMO.INCORPO.			372		(372)	
DOT.AMORT.IMMOB.CORPOR.	10 171		10 142		28	
Autres charges de gestion courante						
CHARGES DE GESTION						
RESULTAT D'EXPLOITATION	(75 369)		(77 526)		2 156	
Bénéfice attribué ou perte transférée	396 251		394 639		1 612	
LICENCES & MUTATIONS	305 503		292 814		12 690	
AFFILIATIONS	15 540		14 315		1 225	
STAGES ET COMPETITIONS	22 221		36 840		(14 619)	
FRAIS ARBITRAGE	30 240		28 795		1 445	
PEREQUATIONS	22 747		21 875		872	
Perte supportée ou bénéfice transféré	332 741		330 755		1 987	
LICENCES	193 748		191 937		1 810	
AFFILIATIONS	12 343		11 732		611	
MUTATIONS	12 308		13 770		(1 462)	
STAGES ET COMPETITIONS	60 928		62 645		(1 717)	
FRAIS ARBITRAGE	30 668		28 795		1 873	
PEREQUATIONS	22 747		21 875		872	
Total des produits financiers	3 456		3 049		407	
Produits financiers de participations	6		7			
REVENUS TITRES PARTICIPAT	6		7			
Autres intérêts et produits assimilés	3 449		3 042		407	
AUTRES PROD. FINANCIERS	3 449		3 042		407	
Total des charges financières						

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/04/2014	12	01/04/2013	12	Variations	%
	31/03/2015	mois	31/03/2014	mois		
RESULTAT FINANCIER	3 456		3 049		407	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(8 404)		(10 593)		2 189	
Total des produits exceptionnels	5 608		5 241		367	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 608		5 241		367	
AMENDES ET PENALITES	5 608		5 241		367	
Total des charges exceptionnelles			25		(25)	
Charges exceptionnelles sur opération de gestion			25		(25)	
PENALITES ET AMENDES			25		(25)	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	5 608		5 216		392	
RESULTAT DE L'EXERCICE	(2 795)		(5 377)		2 581	